

Par quelles manœuvres M. le Colonel Behn, agent d'un formidable trust étranger, a-t-il réussi à mettre la main sur notre réseau téléphonique ?

Par JEAN CALLOT

Le 31 juillet 1926, M. Eugène Lautier, député de la Guyane, posait, par la voie du *Journal Officiel*, quelques questions au ministre du Commerce. Il lui demandait :

1^o Si dans ces dernières années (depuis 1922 ou 1923) l'administration a préparé un projet tendant soit à la cession, soit à l'amélioration ou à l'aménagement du monopole des téléphones.

2^o S'il y a eu des propositions faites à l'administration par des groupes français, étrangers ou mixtes.

3^o Quel est, en un mot, l'état de la question ?

A quoi M. Bokanowski, ministre du Commerce, répondit, à l'*Officiel*, le 26 septembre :

1^o Réponse négative.

2^o Réponse négative.

3^o L'administration des P. T. T. n'a envisagé aucune mesure ou projet qui tendrait à abandonner l'exploitation du monopole d'Etat des téléphones.

C'était parfaitement net.

Seulement lorsque M. le ministre affirmait (réponse n° 2) — affirmait officiellement — qu'aucune proposition de groupes français, étrangers ou mixtes n'avait été faite, C'ÉTAIT PARFAITEMENT FAUX !

•••

Si, vraiment, M. Bokanowski ignore que, au cours des années 1922 à 1924, de très importantes propositions ont été faites à l'administration des P. T. T. par des groupes « français, étrangers et mixtes », il est vraiment bien mal informé !

Ces offres ! Mais c'était le secret de polichinelle ! Un journal financier, *Commentaires*, en avait même publié le texte un mois avant la question de M. Lautier. Si ce texte était faux, que ne l'a-t-on démenti ?

Ou bien M. le ministre a-t-il voulu, comme on dit, le « faire à l'estomac » ?

Dans quel but ?

Ces offres, en elles-mêmes, mais elles étaient avouables ! L'Etat venait de décider de restaurer et de développer le réseau téléphonique, qui en avait vraiment besoin ; il allait y dépenser des centaines de millions ; des groupes financiers sont venus lui proposer de l'aider : après tout, c'est leur métier ! L'Etat prend ou laisse, suivant ce que lui prescrivent la loi et l'intérêt du pays.

Ces groupes, qui étaient-ils ?

Ils étaient deux : l'un composé d'un groupe bancaire français et de la Société Industrielle des Téléphones

des banques françaises, qui tentaient absolument à aider l'Etat à développer ses réseaux téléphoniques, on vit prendre rang les deux firmes américaines ; elles représentaient, disait la proposition que M. Bokanowski ne veut pas connaître, les « constructeurs de machines, détenteurs des plus intéressants brevets de téléphones automatiques utilisés en Amérique ».

L'International Western Electric a changé de nom : elle s'appelle maintenant International Standard Electric Corporation. Mais c'est bonnet blanc. Cette firme débaptisée constitue, avec l'I. T. T. C., ce qu'on appelle communément le groupe Western Electric. C'est-à-dire le groupe des deux frères Behn : le nôtre, Sosthène, et l'autre, Fernand, qui opère en Amérique.

•••

Le colonel est tenace. Lorsque l'administration eut rejeté les propositions des deux groupes mentionnés ci-dessus, M. Sosthène Behn vint faire visite à M. Pierre Robert, alors sous-sécrétaire d'Etat aux P. T. T.

Il était accompagné d'un représentant de la banque Morgan. On causa. Le colonel communiqua une note établissant, noir sur blanc, que les téléphones coûtaient vraiment trop cher à l'administration française. Alors lui, Behn, se proposait de mettre fin à un état de choses aussi déplorable.

Et il sortit, toutes chaudes, trois propositions. M. le sous-sécrétaire d'Etat n'avait qu'à choisir, comme on tire une carte dans un jeu.

La première proposition répétait, à peu près, les offres faites par les groupes bancaires français. Elle n'avait vraiment plus de raison d'être, l'administration l'ayant rejetée et un vote du Parlement ayant ouvert le crédit de 700 millions nécessaires à la mise en train des travaux.

Mais les deux autres propositions étaient beaucoup plus catégoriques.

L'une offrait, purement et simplement, de confier à une Régie nationale des Téléphones de France le soin de « restaurer, développer et EXPLOITER le réseau téléphonique actuel et ses extensions futures ».

L'autre proposait de concéder à une Compagnie des Téléphones de France le réseau téléphonique actuel, « A CHARGE DE L'EXPLOITER ET DE LE DÉVELOPPER AU MIEUX DES INTÉRÊTS DU PUBLIC ».

Ga, au moins, c'était clair ! Et l'on ne pouvait pas dire que Sosthène Behn prenait son monde en traître ! Propriété des réseaux, exploitation : il prenait tout.

elles étaient avouables ! L'Etat venait de décider de restaurer et de développer le réseau téléphonique, qui en avait vraiment besoin ; il allait y dépenser des centaines de millions ; des groupes financiers sont venus lui proposer de l'aider : après tout, c'est leur métier ! L'Etat prend ou laisse, suivant ce que lui prescrivent la loi et l'intérêt du pays.

Ces groupes, qui étaient-ils ?

Ils étaient deux : l'un composé d'un groupe bancaire français et de la Société Industrielle des Téléphones ; l'autre d'un autre groupe bancaire et de groupes industriels fournisseurs de matériel téléphonique. Parmi ceux-ci : l'International Telephone and Telegraph Corporation et l'International Western Electric Company. (Retenez ces deux noms.)

Les deux groupes proposaient, au dernier terme, à l'administration, de lui prêter de l'argent, bien garanti, comme de juste, et de faire exécuter travaux et commandes par des firmes amies et alliées.

L'administration désigna une commission présidée par M. Théodore Tissier, du Conseil d'Etat, et où siégeaient de hauts fonctionnaires et des ingénieurs. A l'unanimité, les offres furent rejetées.

Jusqu'ici, tout se passe de façon absolument correcte.

Mais l'International Telephone and Telegraph Corporation (I. T. T. C.) et l'International Western Electric Company, qui figuraient au second groupe, que sont-elles ?

Ce sont les firmes de M. Sosthène Behn, Américain et, naturellement, colonel...

•••

M. SOSTHÈNE BEHN a de longs espoirs et de vastes pensers.

Venu de Cuba, où il présidait aux destinées d'une médiocre affaire de téléphones, il constitua en Amérique l'International Telephone and Telegraph Corporation (I. T. T. C.) qui se propose, simplement, de mettre la main sur les réseaux téléphoniques européens.

Ne dites pas : « C'est absurde ! L'Europe se défendra. » Le colonel Behn a déjà, à son actif, sur le vieux continent, quelques victoires qui comptent. L'I. T. T. C. est puissante, dispose de capitaux formidables, et sait comment on manie l'opinion. Avec de l'audace et de l'argent, on va loin.

L'International Western Electric, qui figurait à côté de l'I. T. T. C. pour offrir ses bons services à l'Etat français, n'est qu'une filiale de celle-ci. Elle avait été constituée en Amérique pour exploiter, en dehors des Etats-Unis, les brevets et procédés de la Western Electric, compagnie de construction. Or, la Société de Behn l'a rachetée pour 35 millions de dollars : un rien !

Mais le colonel entend — et c'est bien naturel — que tant d'argent soit bien placé et travaille.

C'est pourquoi, derrière les gran-

france le soin de « restaurer, développer et EXPLOITER le réseau téléphonique actuel et ses extensions futures ».

L'autre proposait de concéder à une Compagnie des Téléphones de France le réseau téléphonique actuel, « A CHARGE DE L'EXPLOITER ET DE LE DÉVELOPPER AU MIEUX DES INTÉRÊTS DU PUBLIC ».

Ca, au moins, c'était clair ! Et l'on ne pouvait pas dire que Sosthène Behn prenait son monde en traître ! Propriété des réseaux, exploitation : il prenait tout.

Seulement, en ce temps-là, il y avait aux P. T. T. un sous-secrétaire d'Etat républicain et qui connaissait la loi. Il rappela opportunément que la commission Tissier avait émis un avis défavorable à des propositions moins acapareuses et moins dédaigneuses de la loi — car, tout de même, elle existe toujours — qui a organisé les P. T. T. en monopole d'Etat.

Et les propositions Behn furent enterrées.

Dites, monsieur Bokanowski, ignorez-vous toujours les propositions du colonel Behn ?

Cependant, vous, lecteurs, vous vous réjouissez patriotiquement. Vous dites : « Bon ça ! le colonel a été battu ! Il va renoncer. »

Renoncer ? Ah ! vous ne connaissez pas Sosthène...

(A suivre.) JEAN CALLOT.



Le roi d'Afghanistan, Aman-Oullah, qui sera reçu officiellement à Paris mercredi prochain

Amiens supprime son octroi

Amiens, 19 janvier. — La suppression de l'octroi est décidée en principe. Les barrières vont disparaître.

M. LE COLONEL BEHN n'ayant pu emporter d'assaut les téléphones français fait un mouvement tournant

(DEUXIÈME ARTICLE)

Par JEAN CALLOT

Nous vous avons conté comment le colonel Sosthène Behn, qui voit grand, avait tenté de mettre, par un raid hardi, la main sur les téléphones français.

Mais, pendant qu'il s'occupait à Paris, le colonel, qui dit et pense que l'Europe est son domaine, réalisait, en Espagne, l'affaire la plus heureuse — jusqu'ici — de sa carrière.

Il faut lire cette histoire dans... *Le Temps* ! *Le Temps* du 26 septembre 1926, qui raconte comment la *Western Electric* (Behn) a obtenu la concession des téléphones en Espagne. *In extenso* : construction et exploitation.

Et le grave journal, si peu établi à son ordinaire, fait précéder son étude de cette simple considération : « Les groupes auxquels ont été accordées ces concessions téléphoniques, travaillant énergiquement pour réaliser la même opération en France, il n'est pas sans intérêt d'examiner de plus près la question. »

En France, la République a tenté de résister. Mais une dictature politique comme celle d'Espagne est favorable aux coups hardis — y compris les mauvais coups.

Nous n'entrerons pas dans le détail des négociations (voyez *Le Temps*) ; mais sachez que cette concession des réseaux téléphoniques espagnols s'est faite absolument en marge de la légalité, sans discussion publique, sans appel à la concurrence. Nous ne parlons pas du contrôle de l'opinion, puisqu'au doux pays de Primo de Rivera la censure s'est, une fois pour toutes, chargée de le supprimer...

Mais il y a, en Europe, une autre dictature : celle de Mussolini.

Là aussi Behn travaille ferme. Les Italiens, pourtant, sont ombrageux. Au moment où ils prennent figure de Walkyries méditerranéennes, le monde s'étonnerait peut-être de les voir abandonner à l'étranger un de leurs services publics essentiels.

Aussi, Behn est prudent. Il se contentera de participer à la *Sirti*, avec Siemens (Allemand) et Pirelli et Tedeschi (Italiens). La *Sirti* n'est qu'une société de fournitures. Mais ne croyez pas que ce soit d'importance secondaire ! La *Western Electric* espère bien s'en servir.

Pour la Belgique, tout était à reconstruire après les dévastations de la guerre. La *Western Electric* essaie de refaire le coup espagnol et d'obtenir tout : construction et exploitation. La Belgique n'est-elle pas, en effet, sa terre d'élection ? N'est-ce pas à Anvers qu'elle a osé utiliser la plus importante ?

Mais, là encore, les ministres objectent et les syndicats de nos

tre, celle-ci, et c'est, en attendant mieux, tous les réseaux de l'Europe occidentale passant aux mains de la *Western* et de MM. Behn.

EN France, le plan est le suivant : L'Etat ne fabrique pas lui-même son matériel téléphonique : il l'achète à des firmes de construction.

Le jeu sera donc de mettre la main sur toutes ces firmes.

Après quoi, on causera avec l'Etat.

Les principales firmes établies en France pour la fabrication du matériel téléphonique étaient, au moment où Behn débarqua chez nous : le *Matériel téléphonique*, la *Thomson-Houston - Téléphone*, la *Société Industrielle des Téléphones*, les *Etablissements Grammont*.

L'HISTOIRE du *Matériel téléphonique* est savoureuse.

Il y a vingt ans, c'était une petite firme au capital d'un million. Les Américains l'achetèrent. En 1919, elle fut portée au capital de cinq millions.

Lorsque le colonel Behn eut obtenu, dans les conditions que nous dirons, la fourniture du téléphone automatique pour Paris, il porta la société au capital de cent millions, d'un coup. Etant entendu d'ailleurs qu'une simple décision du conseil d'administration pouvait porter ce capital à deux cents millions.

Mais la société garda son nom bien français.

Son nom, et aussi sa façade.

L'augmentation de 95 millions de francs, c'est Behn tout seul ou ses sociétés qui l'ont souscrite. Mais consultez la liste des actionnaires.

Ils sont treize :

Et parmi eux, qui voyons-nous ? M. le général Hellot, général de division de réserve.

M. le duc de Broglie.
M. Fournier-Sarlovèze.

M. Jacques Seydoux, hier encore directeur au ministère des Affaires étrangères.

M. le comte de Vogüé, Robert.

Et naturellement divers représentants de la banque Morgan et des affaires Behn.

Ainsi Behn n'annexe pas seulement les téléphones, mais nos « valeurs morales » — si l'on peut dire ! Il s'offre un duc, un général, puis un diplomate.

Tous ces camarades-là, vous pensez bien, n'ont pas dépensé quarante sous pour acheter leurs actions ! Mais ils sont la belle façade bien française, ceux que montre Behn, ceux qui impressionnent et divertissent le bon peuple, cependant que le conquistador américain fait derrière leur dos, en

Il est qu'une société de fournitures. Mais ne croyez pas que ce soit d'importance secondaire ! La *Western Electric* espère bien s'en servir.

Pour la Belgique, tout était à reconstruire après les dévastations de la guerre. La *Western Electric* essaie de refaire le coup espagnol et d'obtenir tout : construction et exploitation. La Belgique n'est-elle pas, en effet, sa terre d'élection ? N'est-ce pas à Anvers qu'elle a osé utiliser la plus importante ?

Mais, là encore, les ministres objectent et les syndicats de possesseurs s'agencent contre la mainmise américaine. Il ne faut pas aller trop vite.

Alors, pour commencer, on obtient la belle commande de l'automatique à Bruxelles. Et on prend, sur le marché du matériel téléphonique, par des participations financières adroitement réparties, une position si forte que la *Western Electric* se trouvera bientôt avoir, pratiquement, la fourniture exclusive de ce matériel.

Ainsi, vous voyez se dessiner la manœuvre. Il s'agit de prendre position dans les Etats qui encerclent la France. Qu'on ait, en ou-

• • •

centaine de la Banque Morgan des affaires Behn.

Ainsi Behn n'annexe pas seulement les téléphones, mais nos « valeurs morales » — si l'on peut dire ! Il s'offre un duc, un général,

puis un diplomate. Tous ces camarades-là, vous pensez bien, n'ont pas dépensé quarante sous pour acheter leurs actions ! Mais ils sont la belle façade bien française, ceux que montre Behn, ceux qui impressionnent et divertissent le bon peuple, cependant que le conquistador américain fait derrière leur dos, en attendant qu'il les fasse dans nos poches, ses petites ou plutôt ses grandes affaires.

Vive l'armée, messieurs !

POUR la *Thomson-Houston - Téléphone*, notre colonel l'a conquise de haute lutte, dans des conditions bien particulières. Il s'agissait, en 1926, pour Behn, d'obtenir la concession du téléphone automatique à Paris. La *Thomson*, détentrice d'un brevet concurrent, était un adversaire avec lequel il fallait compter. Ça ne traina pas ! Le colonel Behn alla trouver sa rivale et l'acheta.

Il la paya 140 millions !

La *Société Industrielle des Téléphones* survit toujours. Elle apparaît, par rapport à Behn, comme une firme d'importance secondaire et de production limitée. Nous verrons d'ailleurs comment Behn lui a rogné les ongles.

Quant aux *Etablissements Grammont* (câbles), Behn, s'il n'en a pas le contrôle, y a pris une participation importante.

Enfin, on doit signaler l'emprise de la *Western* sur la *Société des Lignes Télégraphiques et Téléphoniques* (L. T. T.). La L. T. T. est un consortium de firmes fabricantes. Le colonel Behn y détient tout d'abord un bon paquet d'actions. Les autres firmes sont : la *Thomson-Houston*, la *Compagnie Générale d'Électricité*, Jeumont et les *Tréfilières du Havre*, avec, chacune, 18 pour cent des actions.

Le jeu américain est d'annexer un des participants, en dehors de la *Thomson*. Il n'y est pas encore parvenu, dit-on. Mais son influence sur ce groupement est indéniable.

• • •

Vous conviendrez avec nous, que c'est là de l'ouvrage bien fait.

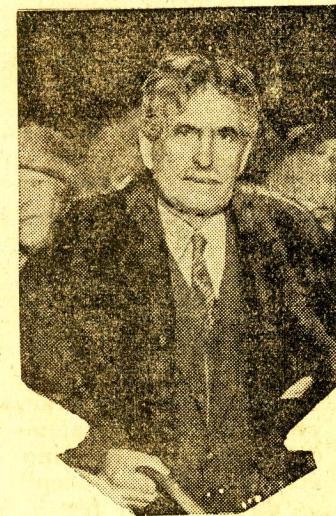
— Vous ne voulez pas, Etat français, me donner le monopole ? a dit Behn. A deux de jeu !

Après tout, il ne tient pas aux mots, il n'a d'amour que pour les réalités.

Et c'est une réalité singulièrement puissante que de détenir, par soi-même ou par ses prête-noms, le monopole de la fourniture du matériel téléphonique.

De cette réalité, nous vous montrerons les premières applications.

(A suivre.) JEAN CALLOT.



M. MYRON T. HERRICK
photographié hier à son arrivée
à la gare Saint-Lazare

d'Orsay, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, Dal Piaz, directeur de la Compagnie Transatlantique, Leroux, directeur général des chemins de fer de l'Etat, MM. Boudier, secrétaire général des chemins de fer de l'Etat, Marteville, chef du mouvement, Rio, commissaire de police spécial de la gare Saint-Lazare, Allinan, commissaire à l'immigration.

AYANT DÉVORÉ SES CONCURRENTS FRANÇAIS, LE COLONEL BEHN ENLÈVE LA FOURNITURE DU TÉLÉPHONE AUTOMATIQUE

Coût : des centaines de millions !...
alors que le matériel pouvait être livré
au titre des prestations en nature

(TROISIÈME ARTICLE)

Par JEAN CALLOT

Nous sommes tout à fait d'accord que si l'on trouve un bon système de téléphone, il faut l'installer à Paris et par toute la France.

Car on sait assez les inconvénients du téléphone « manuel » ! Il faut appeler la demoiselle qui manie ses fiches ; on s'entend mal ; on donne de faux numéros ; on se dit des choses désagréables : c'est insupportable !

Avec le téléphone automatique, au contraire, vous tournez sur un cadran les chiffres du numéro que vous voulez appeler, et vous êtes connecté directement, sans intermédiaire, avec votre correspondant. Quand ça marche bien, c'est parfait !

On a donc voté une première tranche de deux cents millions pour l'installation de l'automatique à Paris.

Et, comme de juste, le colonel Behn s'est mis sur les rangs.

Il était détenteur d'un brevet, le *Rotary*, et avait comme concurrent un autre système, le *Strowger*.

Lequel des deux allait l'emporter ?

**

IMINAIREMENT, je dois dire ici que je ne m'associe pas aux critiques et aux attaques dirigées contre les techniciens officiels des P. T. T. On a insinué qu'ils s'étaient laissé séduire par Behn : ce pourquoi ils auraient émis un avis favorable au *Rotary*, contre le *Strowger*.

Il serait singulièrement léger de porter, sans l'ombre d'une preuve, contre des fonctionnaires qui ne peuvent se défendre, une accusation aussi grave.

Nous posons donc, en principe, que tout s'est passé régulièrement. Seulement, la concession de l'automatique à Behn est un acte public, un acte de politique, gros de conséquences, et c'est lui que nous devons examiner.

**

LA *Western Electric* détient, avions-nous dit, le brevet *Rotary*.

Le brevet du système *Strowger* est détenu en Europe par Siemens, la grande firme allemande, qui l'avait passé à la *Thomson-Houston-Téléphone* pour la France. La *Thomson* avait, de son côté, accordé une sous-licence à la Société Industrielle des Téléphones (S. I. T.).

L'administration a fait examiner par ses services la valeur technique des deux systèmes : elle s'est

Et, pour le *Rotary*, la *Western Electric* (Behn) a le monopole absolu !

**

M. BOKANOWSKI, cependant, nous dira :

« Nous, administration, devons choisir le système技iquement le meilleur. Nos techniciens préconisent le *Rotary*. Nous prenons le *Rotary*. »

Seulement, il nous faut bien observer que cette supériorité du *Rotary* est loin d'être universellement admise. Le *Strowger* a pour lui d'être appliqué dans toutes les parties du monde, en Amérique, notamment, et à Cuba, le propre pays de Behn ! Il fonctionne en Angleterre, en Suisse en Allemagne, dans plusieurs villes françaises.

Par contre, le *Rotary* est, encore, un procédé de laboratoire, ou presque. Et il faut bien reconnaître que, d'Espagne, arrivent des critiques assez sévères pour le système de Behn. Dans le même temps, nous voyons Londres adopter le *Strowger*.

Cependant l'administration a choisi le *Rotary*.

Nous verrons que ce choix pourra avoir de très graves conséquences.

**

MAIS auparavant, nous voudrions liquider une question.

Une question qui se pose, exactement, ainsi :

« Etant donnés deux systèmes d'automatique de valeur technique sensiblement égale, et l'administration ayant le choix, ou de décaisser deux cents millions d'entrée de jeu ou de ne rien décaisser du tout, pour le même résultat, quel parti va-t-elle prendre ? »

Or l'administration répond :

— Nous préférons décaisser deux cents millions !

EH ! là-bas, mais c'est nous qui payons ! Et nous ne croyions pas le budget si à l'aïse !

Je dis qu'on pouvait établir à Paris l'automatique sans débourser d'argent, parce que nous avons entendu parler d'un certain plan Dawes qui prévoit des prestations en nature.

Eh bien ! mais, c'était l'occasion où jamais d'avoir recours au plan Dawes ! La Siemens allemande était prête, et tout le monde y aurait trouvé son compte.

Sauf Behn, naturellement, mais le public et le contribuable français s'en seraient consolés.

**

Et, comme de juste, le colonel Behn s'est mis sur les rangs.

Il était détenteur d'un brevet, le *Rotary*, et avait comme concurrent un autre système, le *Strowger*.

Lequel des deux allait l'emporter ?

**

IMINAIREMENT, je dois dire ici que je ne m'associe pas aux critiques et aux attaques dirigées contre les techniciens officiels des P. T. T. On a insinué qu'ils s'étaient laissé séduire par Behn : ce pourquoi ils auraient émis un avis favorable au *Rotary*, contre le *Strowger*.

Il serait singulièrement léger de porter, sans l'ombre d'une preuve, contre des fonctionnaires qui ne peuvent se défendre, une accusation aussi grave.

Nous posons donc, en principe, que tout s'est passé régulièrement.

Seulement, la concession de l'automatique à Behn est un acte public, un acte de politique, gros de conséquences, et c'est lui que nous devons examiner.

**

LA *Western Electric* détient, avions-nous dit, le brevet *Rotary*.

Le brevet du système *Strowger* est détenu en Europe par Siemens, la grande firme allemande, qui l'avait passé à la *Thomson-Houston-Téléphone* pour la France. La *Thomson* avait, de son côté, accordé une sous-licence à la Société Industrielle des Téléphones (S. I. T.).

L'administration a fait examiner par ses services la valeur technique des deux systèmes : elle s'est prononcée pour le *Rotary*.

En conséquence de quoi, Behn a obtenu immédiatement une première commande qui constitue pour lui un admirable succès d'argent d'abord (80 millions), de réclame ensuite.

Ce succès, cependant, n'était pas venu au colonel en dormant.

Lorsqu'il connaît que les techniciens officiels penchaient vers le *Rotary*, il comprit que le moment était venu de se débarrasser, une bonne fois, d'un concurrent gênant. C'est alors — comme nous vous l'avons dit — qu'il entra en pourparlers avec la *Thomson-Houston-Téléphone*, représentée par M. Charles Laurent, et détentrice du *Strowger*.

Et il l'acheta. Ainsi il était bien sûr que la *Thomson-Houston* ne fabriquerait jamais plus de *Strowger* sans son assentiment.

La Compagnie Industrielle des Téléphones (S. I. T.) n'était pas d'ailleurs de taille à lutter contre Behn. Elle n'a défendu que mollement sa sous-licence de *Strowger* et, pour l'instant, la fabrication du matériel téléphonique semble être devenue une branche secondaire de son activité.

Donc, situation bien nette : la fabrication du *Strowger*, en France, est presque réduite à rien.

un procédé de laboratoire, ou presque. Et il faut bien reconnaître que, d'Espagne, arrivent des critiques assez sévères pour le système de Behn. Dans le même temps, nous voyons Londres adopter le *Strowger*.

Cependant l'administration a choisi le *Rotary*.

Nous verrons que ce choix pourra avoir de très graves conséquences.

**

MAIS auparavant, nous voudrions liquider une question.

Une question qui se pose, exactement, ainsi :

« Etant donnés deux systèmes d'automatique de valeur technique sensiblement égale, et l'administration ayant le choix, ou de décaisser deux cents millions d'entrée de jeu ou de ne rien décaisser du tout, pour le même résultat, quel parti va-t-elle prendre ? »

Or l'administration répond :

— Nous préférons décaisser deux cents millions !

EH ! là-bas, mais c'est nous qui payons ! Et nous ne croyions pas le budget si à l'aïse !

Je dis qu'on pouvait établir à Paris l'automatique sans débourser d'argent, parce que nous avons entendu parler d'un certain plan Dawes qui prévoit des prestations en nature.

EH bien ! mais, c'était l'occasion où jamais d'avoir recours au plan Dawes ! La Siemens allemande était prête, et tout le monde y aurait trouvé son compte.

Sauf Behn, naturellement, mais le public et le contribuable français s'en seraient consolés.

On a beau retourner la question dans tous les sens, on n'aperçoit pas pourquoi, en ce moment, gênés comme nous le sommes dans nos finances, on n'a pas adopté cette solution.

Dira-t-on qu'on ne voulait pas concurrencer l'industrie française ? Mais le *Rotary* est fabriqué par des Américains !

M. Bokanowski dit encore : le plan Dawes prévoit, en cas de dissents dans certaines conditions, l'arrêt des travaux. Dans quelle situation serions-nous, gémit notre ministre, si on se brouillait avec Siemens ?

Dans quelle situation ? Mais il y avait des firmes françaises qui fabriquaient du *Strowger* — la *Thomson-Houston*, la S. I. T. — elles eussent pris, naturellement, la suite.

— Mais Behn en a tué une et anihilé l'autre !

Tiens ! on s'aperçoit donc que le jeu de ce mangeur de sociétés rivales présente des inconvénients ?

Et si c'est Behn qui, tout à coup, refuse le service et nous fait chanter ?

Mais nous touchons ici à un point particulièrement sensible. Et qu'il faut examiner d'un peu près.

(A suivre.) JEAN CALLOT.

QUI SERA LE MAITRE CHEZ NOUS, LE COLONEL BEHN, OU NOUS ?

C'est ce qu'on aurait dû se demander lorsque, titulaire du brevet *Rotary*, le colonel s'est trouvé à même de monopoliser les téléphones français

(QUATRIÈME ARTICLE)

Par JEAN CALLOT

Qui sera le maître, dit M. Römier, parlant de la grande lutte économique entre l'Amérique et l'Europe.

Nous dirons aussi, parlant de cette affaire du téléphone automatique, qui est un épisode de cette grande lutte : « Qui sera le maître chez nous, le colonel Behn, ou nous ? »

M. Bokanowski nous dira :

— De quoi vous plaignez-vous ? Nous n'avons pas donné tout l'automatique à Behn : seulement une tranche parisienne.

« Mais nous avons eu grand soin de résérer l'avenir et les intérêts de l'industrie française : en effet, Behn, une fois exécutée sa première commande, devra livrer les épures de son système *Rotary*, et toutes les autres commandes seront mises en adjudication.

« Soumissionnera qui voudra. »

Quelle plaisanterie !

Le *Rotary* ! Mais c'est tout un outillage entièrement neuf à créer. Behn le possède, mais pas les firmes concurrentes. Il leur faudrait immobiliser des millions pour l'établir. Comment pourraient-elles s'y décider en vue de soumissions toujours aléatoires, d'importance forcément limitée, et pour lesquelles elles sont d'évidence handicapées ?

Nous n'obéissons pas du tout, en mettant au jour les manœuvres américaines, à des considérations de nationalisme étroit ; nous savons très bien que l'outillage téléphonique a été, de tout temps, largement procuré par des firmes étrangères, américaines, allemandes ou suédoises (Ericson). Et *Strowger* est d'ailleurs, comme *Rotary*, un brevet américain.

Mais nous disons ceci : il est extraordinairement dangereux, pour l'Etat, de se livrer, pieds et poings liés, pour ses fournitures, à un unique trust étranger.

La livraison du téléphone à Behn, cela signifie quelque chose de très grave : la fin d'une technique.

Cela signifie aussi, par voie de conséquence, la fin de notre commerce d'exportation du matériel téléphonique.

Les autres firmes concurrentes, ou bien vont abandonner la construction du matériel téléphonique, ou se feront racheter par l'Américain. Behn restera le seul constructeur.

Quand sera achevé ce beau travail, si bien commencé, les

Rotary, il est possible que ça marche, mais nous prendrons le *Strowger* pour ne pas nous laisser manger par la *Western Electric*. »

C'est pourquoi Londres, comme Berlin, a le *Strowger*.

En une affaire comme celle-ci, un détail de technique n'est pas tout.

La politique du gouvernement était simple : maintenir en ligne le plus de compétiteurs possible pour la fourniture du matériel, et choisir un matériel tel que l'entretien pût en être aisément assuré par les firmes établies sur place.

Ainsi, il restait le maître de la situation.

Nous avons montré qu'en tolérant que Behn « scie » ses rivaux, l'Etat a laissé constituer, contre lui, un véritable monopole de fait.

**

TOUT cependant n'est pas perdu. Behn a Paris, et nous savons qu'il rêve de s'assurer, en France, la maîtrise de l'automatique rural. Il est bon qu'il sente des résistances et des concurrences.

Il y a surtout une concurrence dont nous ne comprenons pas qu'elle ne soit pas entrée en jeu pour l'établissement de l'automatique : c'est celle de la grande firme *Siemens*, allemande.

Car Siemens travaillant au compte des *prestations en nature*, les P. T. T. n'auraient rien à payer. Or les P. T. T., c'est nous, contribuables.

Qu'à ce travail de Siemens on associe des firmes françaises, rien de mieux : cela est de bonne politique.

La seule politique indéfendable, c'est de laisser un trust, même français, et à plus forte raison étranger, prendre une situation telle qu'il confisque pratiquement le monopole des téléphones.

Il n'est rien de tel, pour empêcher ce résultat, que d'exposer au grand jour les ambitions des modernes conquistadors.

C'est même pour cela que ces articles furent écrits.

JEAN CALLOT.

Le prochain roman-cinéma
du Quotidien



Nous n'obéissons pas du tout, en mettant au jour les manœuvres américaines, à des considérations de nationalisme étroit ; nous savons très bien que l'outillage téléphonique a été, de tout temps, largement procuré par des firmes étrangères, américaines, allemandes ou suédoises (Ericson). Et *Strowger* est d'ailleurs, comme *Rotary*, un brevet américain.

Mais nous disons ceci : il est extraordinairement dangereux, pour l'Etat, de se livrer, pieds et poings liés, pour ses fournitures, à un unique trust étranger.

La livraison du téléphone à Behn, cela signifie quelque chose de très grave : la fin d'une technique.

Cela signifie aussi, par voie de conséquence, la fin de notre commerce d'exportation du matériel téléphonique.

Les autres firmes concurrentes, ou bien vont abandonner la construction du matériel téléphonique, ou se feront racheter par l'Américain. Behn restera le seul constructeur.

Quand sera achevé ce beau travail, si bien commencé, les P. T. T. regretteront peut-être amèrement l'inconséquence de leur décision.

Car un automatique téléphonique, un réseau, cela s'entretient. Il y faut des réparations constantes, il y a des pièces à changer. Une seule maison pourra faire cela : celle de Sosthène Behn. Ne sent-on pas qu'il sera absolument maître, alors, de dicter ses conditions ?

Et s'il exige (il a, nous l'avons vu, de belles relations !) qu'on lui livre l'exploitation du réseau, quelle défense aura-t-on ?

Car Behn a sué du mauvais lait, dans son beau pays d'Amérique.

Là-bas, c'est un grand trust privé qui exploite les téléphones. Mais il arrive que le trust éprouve le besoin de hausser ses tarifs. Il soumet sa proposition aux Etats. Or, on rapporte que, lorsque les Etats résistent, on leur coupe la communication ou on sabote les conversations officielles !

Est-ce qu'un régime comme celui-là vous tente ?

Déjà, il y a eu, chez nous, l'histoire des postes récepteurs pour l'automatique. Behn a remporté, là aussi, le prix ! Nous aurons des récepteurs automatiques de sa marque. Les techniciens font des réserves sur leur valeur ; mais deux choses sont dès maintenant acquises : c'est que ces postes seront d'une laideur rare et singulière, lourds et balourds, ignobles ; c'est, en outre, qu'ils seront très chers, trois ou quatre fois plus que les postes actuels.

**

IL nous apparaît que le gouvernement a fait preuve, en cette affaire des téléphones, d'imprudence et d'aveuglement.

Supériorité technique du *Rotary*, système Behn : c'est vite dit.

Supériorité, en tout cas, pas démontrée, pas éclatante.

Le directeur du Post-Office parlait un jour des deux systèmes d'automatique, et il disait : « Le

compte des *prestations en nature*, les P. T. T. n'auraient rien à payer.

Or les P. T. T., c'est nous, contribuables.

Qu'à ce travail de Siemens on associe des firmes françaises, rien de mieux : cela est de bonne politique.

La seule politique indéfendable, c'est de laisser un trust, même français, et à plus forte raison étranger, prendre une situation telle qu'il confisque pratiquement le monopole des téléphones.

Il n'est rien de tel pour empêcher ce résultat, que d'exposer au grand jour les ambitions des modernes conquistadors.

C'est même pour cela que ces articles furent écrits.

JEAN CALLOT.

Le prochain roman-cinéma
du Quotidien



Enfant encore, plutôt que jeune fille...

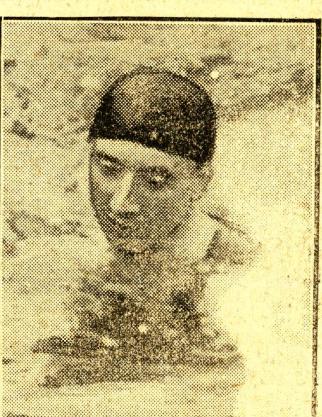
Et déjà la tragédie d'une existence brisée l'a marquée de sa dure empreinte.

LISEZ LE 25 JANVIER

= DESTIN =

notre nouveau roman-cinéma

d'après le film de Kirsanoff,
édité par P.-J. de Venloo.



LE NAGEUR FRANÇAIS PADOU, qui s'est distingué, hier soir, à la piscine de la Gare, au cours des épreuves de water-polo.